

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Mercredi 9 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 10
Procuration : 2
Votants : 12

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF AVRIL à DIX-SEPT HEURES

Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 02/04/2025

Etaient présents : MARETTE Louis, PUJOL Jacques, LABEUR Michel, PONS Géraldine, POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, EYCHENNE Marguerite, DAGNAC Eliane, BIAIS Carole, BOUSQUET Jean-Louis.

Absents excusés : DARBAS Marika, BRIQUET Gaëlle, ROOU Christine, PITORRE Muriel, DEJEAN Gaston, CANOUE Germaine, ZAMBONI Daniel.

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT CCAS 2024.

Budget Principal

Sous la présidence de Monsieur Louis MARETTE, Président du CCAS, le Conseil d'Administration affecte le résultat du budget du CCAS 2024 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Recettes de l'exercice :	355 263.56 €
Dépenses de l'exercice :	351 329.20 €
Résultat de l'exercice (excédent) :	3 934.36 €
Résultat reporté :	+33 693.43 €
Résultat de clôture	+37 627.79€

Affectation du résultat de fonctionnement :

Report en fonctionnement R002 :	37 627.79 €
---------------------------------	-------------

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, l'affectation de résultats à reporter sur le budget primitif du CCAS 2025.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Mazères, le 15/04/2025

Le Président,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,

